



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

LES ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ FACE AUX CAMBRIOLAGES



Vincent DELBECQUE,
Adjoint au responsable des statistiques

Amandine SOURD,
Chargée d'études



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE


Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

Contact : Christophe SOULLEZ, chef de l'ONDRP

01 76 64 89 49 - 06 07 12 29 73 - christophe.soullez@inhesj.fr

Légende

 Facteurs protecteurs

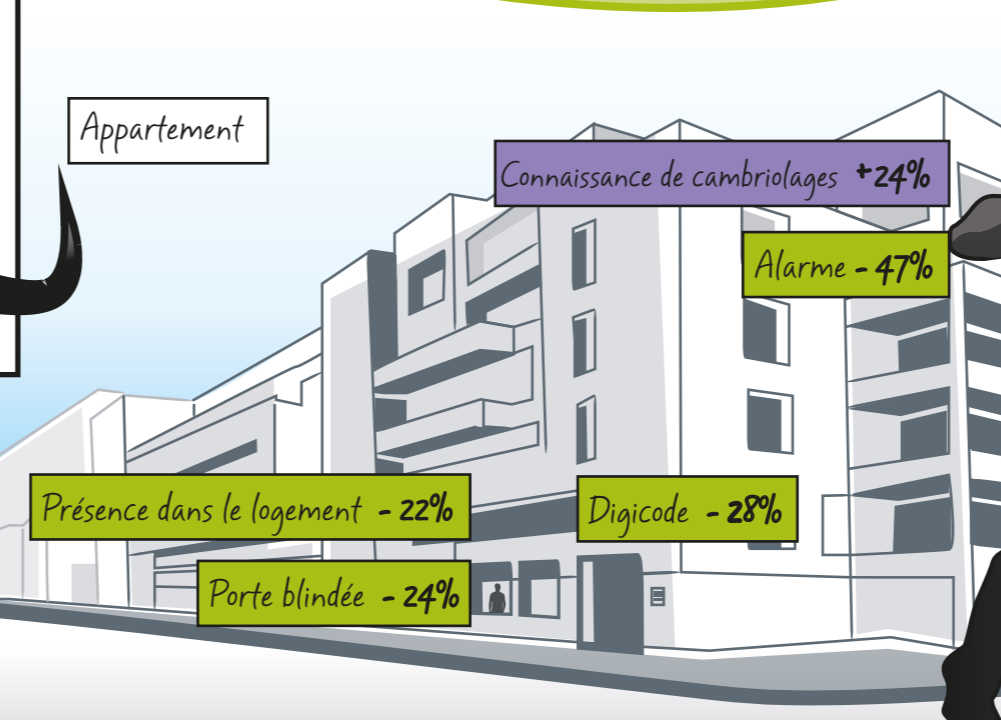
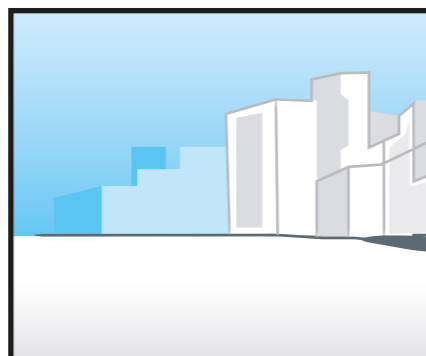
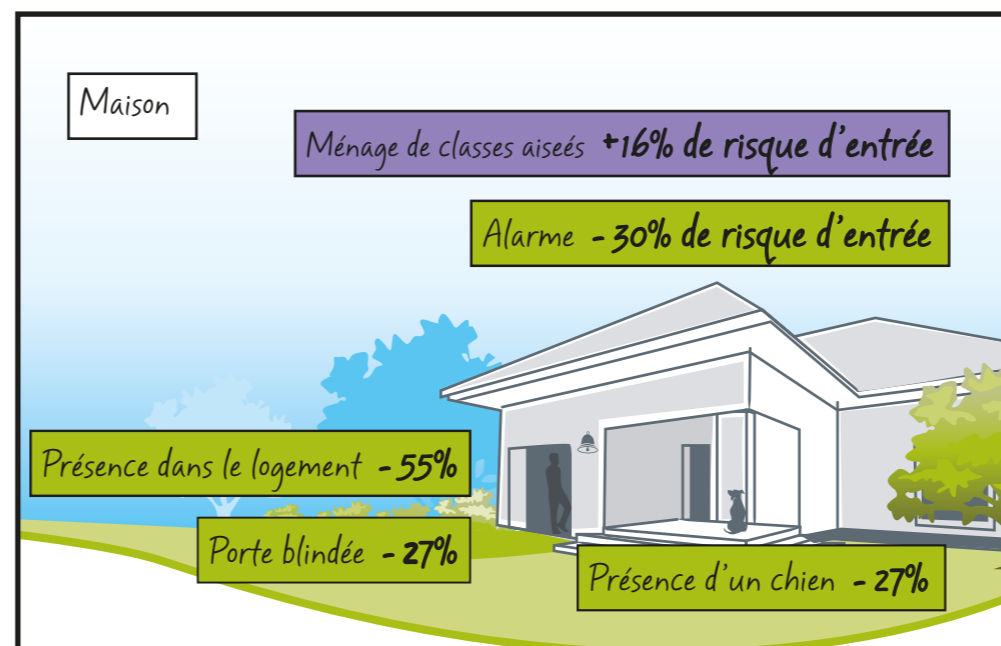
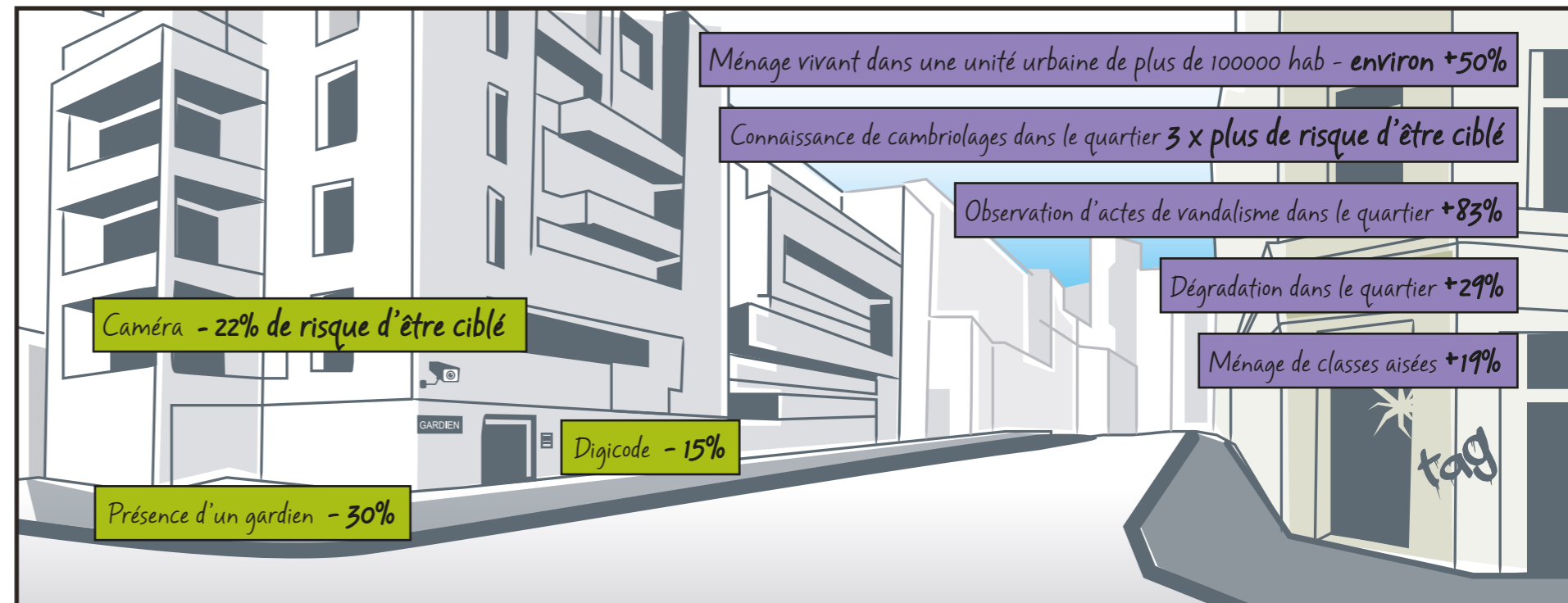
 Facteurs aggravants

CARACTÉRISTIQUES DU RÔLE DES ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ FACE AUX CAMBRIOLAGES

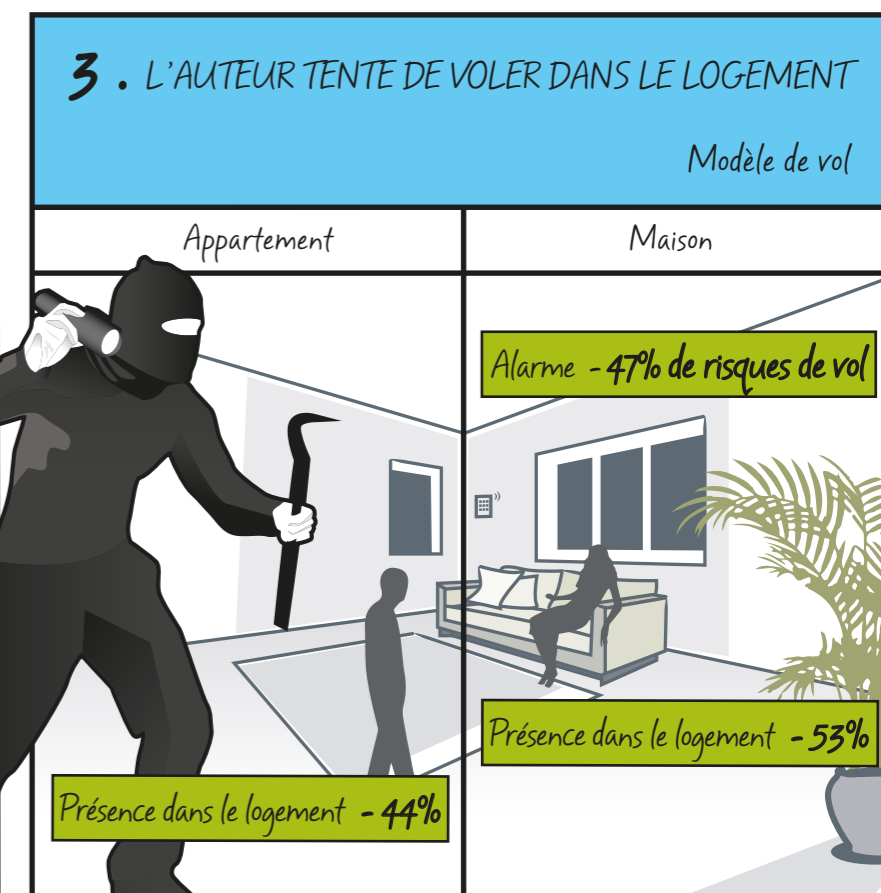
Cette étude a été construite à partir des données des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » conduites par l'Insee, l'ONDRP et le SSMsi entre 2007 et 2015. Les données reposent sur les déclarations des atteintes subies par les personnes interrogées. Dans cette étude, l'ONDRP propose une analyse détaillée de l'efficacité des éléments de sécurité des ménages face aux cambriolages.

Le cambriolage est ici appréhendé comme une séquence (ciblage - entrée - vol) et non comme un tout homogène. L'objectif de cette étude est de déterminer les facteurs aggravants et/ou protecteurs lors de ces différentes étapes ainsi que de mettre en évidence les dispositifs de sécurité les plus efficaces.

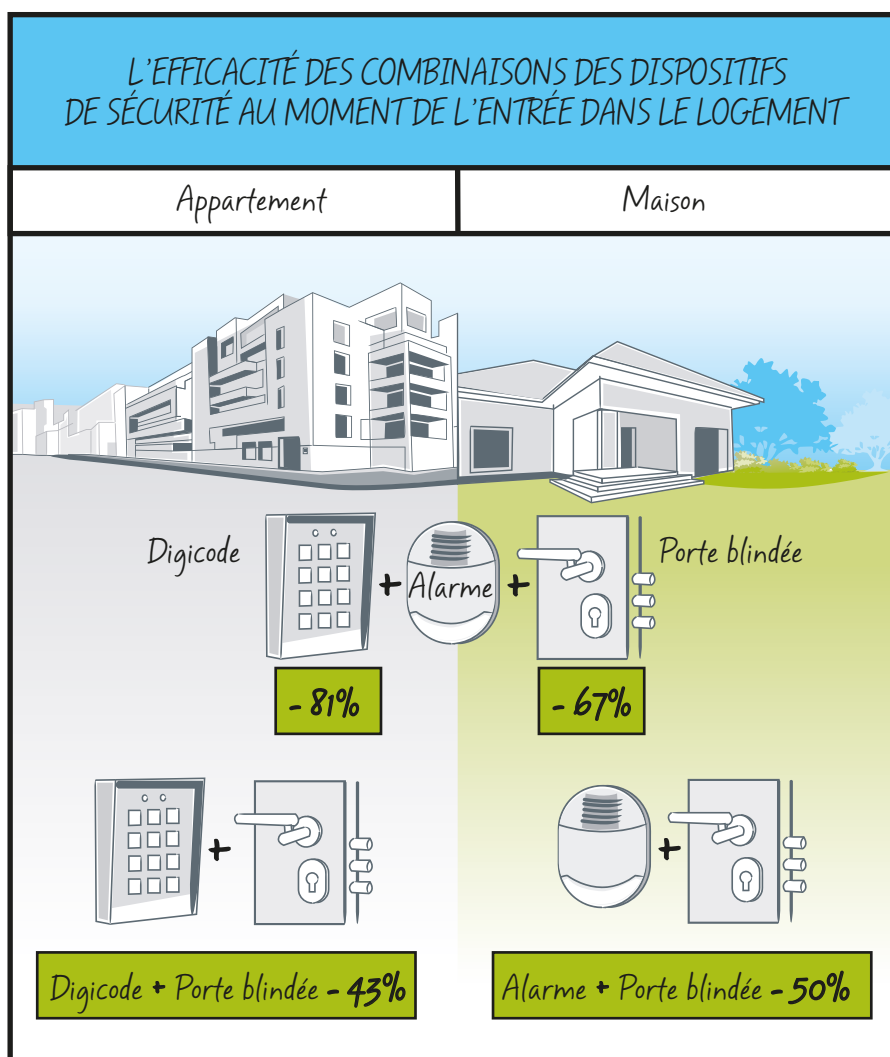
Les éléments proposés dans cette infographie mettent en évidence un certain nombre de résultats. Toutefois, nous invitons le lecteur à lire l'étude dans son ensemble afin de prendre connaissance de l'ensemble des résultats ainsi que des prérequis méthodologiques nécessaires à leur bonne interprétation.




« L'ANALYSE DES CAMBRIOLAGES COMME UN PROCESSUS EN PLUSIEURS ÉTAPES PERMET DE METTRE EN ÉVIDENCE DES RÔLES DISTINCTS POUR LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX ET LES FACTEURS PROPRES AUX LOGEMENTS. NOUS VOYONS EFFECTIVEMENT QUE LE CHOIX DE CIBLE VISÉE PAR LE CAMBRIOLAGE DÉPEND LARGEMENT DE FACTEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT DU LOGEMENT. AU STADE DE L'ENTRÉE, ON CONSTATE QUE LES FACTEURS INTERNES, TELS QUE LA POSSESSION D'UN CHIEN, LA PRÉSENCE D'UNE PERSONNE AU DOMICILE OU D'UNE ALARME ONT UN EFFET PROTECTEUR. CES ÉLÉMENTS PROTECTEURS SONT MAJORITAIREMENT DES ÉLÉMENTS NON-VISIBLES DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU DOMICILE ET PEUVENT CONSTITUER UN « IMPRÉVU » POUR L'AUTEUR DU CAMBRIOLAGE. »



« LE RÔLE PROTECTEUR DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ EST PLUS FORT LORSQUE L'AUTEUR TENTE D'ENTRER DANS LE LOGEMENT. AU COURS DE CETTE ÉTAPE CE SONT LES ALARMES QUI ONT L'EFFET LE PLUS PROTECTEUR, NOTAMMENT SI ELLES SONT ASSOCIÉES À D'AUTRES DISPOSITIFS. PARALLÈLEMENT, ET INDÉPENDAMMENT DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ, LA PRÉSENCE D'UNE PERSONNE OU D'UN CHIEN AU DOMICILE RÉDUISENT SIGNIFICATIVEMENT LA PROBABILITÉ D'ENTRÉE DANS LE LOGEMENT ET DE VOL. »



Ce support a pour vocation la mise en avant simplifiée et synthétique de certains résultats de l'étude. Ce panorama ne permet néanmoins pas d'apprécier certains aspects détaillés. Le lecteur est ainsi invité à les consulter plus précisément à la lecture du *Grand Angle* n°40 associé.


 Consultez en ligne
 le *Grand Angle* n°40
 